

Autour de Coutances, le ton monte sur les écoles

Votée le 18 décembre, la future carte scolaire de Coutances Mer et bocage n'en finit plus de crispier dans les communes. Lors du conseil communautaire mercredi, Jacky Bidot a pointé les débordements.

La polémique

La scène se déroule à la cérémonie des vœux de Saint-Denis-le-Gast, dimanche 12 janvier. Alors que le maire Guy Lansard vient de présenter les projets de l'année à ses administrés, il est interpellé par un habitant. Dans l'assistance, se trouve Jacky Bidot, président de Coutances Mer et bocage (CMB).

« **Monsieur le maire, j'ai une question à poser. Mais je voudrais saluer ton dévouement et m'adresser à vous monsieur le président, qui avez décidé de fermer trois écoles, indique l'habitant. Une école qui ferme c'est un village qui meurt. Vous voilà, monsieur le président avec une veste de démolisseur d'écoles et fossoyeur de villages. Pouvez-vous nous dire de quoi nous sommes redevables à Saint-Denis-le-Gast et demain que pouvons-nous espérer de l'assemblée que vous dirigez ?** »

Une réflexion sur les sites à deux classes

L'homme fait référence à la future carte scolaire de l'intercommunalité. Celle-ci prévoit, dans un premier temps, la fermeture de trois sites scolaires, dotés d'une unique classe, dès la rentrée 2025 : Bricqueville-la-Blouette, Camprond et Saint-Malo-de-la-Lande. Une réflexion est engagée pour l'avenir des sites à deux classes. Ce qui est le cas de Saint-Denis-le-Gast.

Rappelant la baisse de la natalité, la perte de cent élèves dans les écoles chaque année, Jacky Bidot a répondu : « **Un groupe de travail a étudié le dossier toute une année, la commission des affaires scolaires et la communauté ont voté majoritairement pour la carte scolaire. Quand j'entends que les écoles de Saint-Denis-le-Gast et Lengronne fermeront en 2026, c'est faux. Il faudrait déjà que les communes de Gavray-sur-Sienne et Hambye soient en capacité d'accueillir les enfants de Saint-Denis et Lengronne, ce qui est aujourd'hui impossible. Quand**

aux villages qui meurent parce qu'il n'y a plus d'écoles, on a des exemples dans notre territoire où les villages restent dynamiques. »

« Des propos outranciers »

En ce mois de janvier 2025, les cérémonies de vœux se succèdent sur le territoire. Jacky Bidot, ou l'un de ses vice-présidents, s'y fait ambassadeurs de la carte scolaire votée mercredi 18 décembre 2024 par la CMB dans un climat tendu. Dix-neuf élus se sont prononcés contre. La trêve des confiseurs n'a pas effacé la crispation. En témoignent les pancartes et banderoles qui fleurissent dans les bourgs autour de Coutances, avec des messages contre la CMB.

Des initiatives qui agacent Jacky Bidot. Mercredi 15 janvier, lors du conseil communautaire, le président a souhaité mettre les points sur les i. « **Il y a des propos outranciers qui sont tenus çà et là, je pourrais porter plainte pour diffamation.** » Des propos étayés par Guy Jouanno, maire de Montcuit. « **J'assume mon vote. Mais quand je vois des « élu = vendu, fasciste », ça me révolte, ça m'indigne.** »

« Il y a des banderoles Coutances mer.. et carnage dans les campagnes, se révolte Jacky Bidot. Il y aurait 19 opposants qui sont des gentils, et les autres sont des méchants ? Nous établissons une stratégie pour le bien-être de nos enfants. La moindre des choses, c'est qu'on doit avoir de la décence. Je préviens, c'est une fois. Je ne pardonnerai pas deux fois. »

Kristell LE GALL, avec notre correspondant local.



Des banderoles et des pancartes dénonçant les fermetures de sites scolaires fleurissent sur le territoire de Coutances Mer et bocage. Ici, à Gratot. Ouest-France